

ANNEXE IV¹

MENTIONNEE A L'ARTICLE 8, PARAGRAPHE 3

RESTRICTIONS QUANTITATIVES À L'IMPORTATION
OU A L'EXPORTATION ET MESURES D'EFFET EQUIVALENT

¹ La liste de l'annexe IV à l'Accord a été supprimée par la décision No. 6 de 2004 (26 octobre 2004).